



Référence Tribunal : N° d'ordre 243

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **du 12 mars 2015**

Le 12 mars 2015 à 20 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à LAGARDE (salle du Centre d'Animation Rurale) sur convocation écrite du 05 avril 2015.

L'assemblée est présidée par Monsieur Serge ZIEGLER, président, assisté de Monsieur Jean-Paul LECLERE en qualité de secrétaire et trésorier.

Les représentants de sept communes sur huit de l'association sont présents. En conséquence le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour qui est le suivant :

- Allocution de bienvenue
- Rapport moral du président
- Vote du rapport moral
- Rapport et compte-rendu financier
- Décharge du trésorier
- Retrait de la commune d'Avricourt
- Remplacement d'un assesseur
- Organisation du concours des maisons fleuries
- Participation aux Journées du Patrimoine
- Subventions
- Fixation des cotisations
- Divers

- 1 - Allocution de bienvenue

Monsieur ZIEGLER, Président, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale, accueille Monsieur André PERRIN, conseiller général du canton de Réchicourt-le-Château et excuse Monsieur Philippe LEROY, conseiller général du canton de Vic-sur-Seille.

- 2 - Rapport moral du Président

Monsieur le président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.

- 3 - Vote du rapport moral

Le Président met aux voix le rapport moral qu'il vient de présenter. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

- 4 - Rapport et compte rendu financier

Monsieur Jean-Paul Leclere, trésorier, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Elle informe l'assemblée que le compte de résultat 2014 fait apparaître un déficit net de 66.08 euros et que la trésorerie sur le compte bancaire du Crédit Agricole est de 3670,24 euros.

- 5 - Décharge du trésorier

Le président soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport financier donne quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice 2014 ».

Quitus donné à l'unanimité.

- 6 – Retrait de la commune d'Avricourt

Par lettre du 08 janvier 2015, la commune d'Avricourt nous a informé de son intention de se retirer du syndicat pour consacrer le montant de la cotisation à la réalisation de plantations au sein du village.

Comme les statuts (article 5) le prévoit, la commune démissionnaire perd sa qualité de membre ; ainsi la commune d'Avricourt n'est plus membre du syndicat.

Les délégués des 7 autres communes regrettent cette décision et prennent acte du retrait de la commune d'Avricourt.

- 7 – Modification des délégués et Election d'un nouvel assesseur

Monsieur Ziegler, maire de Lagarde, informe les membres de l'assemblée que, suite à la démission de Madame Simone Walter, déléguée de la commune au syndicat, le conseil municipal de Lagarde a désigné pour la remplacer Monsieur Alain Mandois.

Suite au retrait de la commune d'Avricourt et de la démission de Madame Monique LUKAS comme assesseur, Serge Ziegler, Président, demande aux différents représentants présents qui veut être candidat(e) au poste d'assesseur.

Madame Patricia MARCHAL se porte candidate pour le siège à pourvoir. (unique candidat)

Le vote de l'Assemblée a lieu à mains levées.

Madame Marchal est élue à l'unanimité

- 8 - Organisation du concours des maisons fleuries

Tableau des communes « jury » et des communes visitées :

2015	
JURY	VILLAGES VISITES
BOURDONNAY	MOUSSEY
FOULCREY	OMMERAY
LAGARDE	RECHICOURT LE CHÂTEAU
MAIZIERES LES VIC	BOURDONNAY
MOUSSEY	FOULCREY
OMMERAY	LAGARDE
RECHICOURT LE CHÂTEAU	MAIZIERES les VIC

Date de passage des jurys : à partir de juillet 2015.

Les jurys contactent les communes visitées pour fixer la date et l'heure du rendez-vous.

Remise des lots des maisons fleuries : samedi 26 septembre 2015 à 17 heures au Centre d'Animation rurale 15 Grand'rue – LAGARDE (en face de la mairie).

Le Syndicat charge la commune de trouver une animation pour cette remise des prix.
La participation du Syndicat pour cette animation est d'environ 100 euros.
(Animation compatible avec la dimension de la salle du foyer rural).

Ne pas oublier d'inviter les personnes âgées qui sont hors concours.

Rappel : les photos des maisons primées sont à réaliser par les délégués des communes visitées et doivent être transférées à Jean Paul Leclere avec les noms, prénoms et adresses des lauréats.

Les photos doivent être en format JPEG, uniquement en pièce jointe, et transmises avant le 15 août.

M. Jean Paul Leclere vous fera parvenir une nouvelle feuille de notation et une fiche pour les lauréats et les adresses qui seront à distribuer aux membres du jury.

Ne pas donner de prix ex aequo.

Pour contacter : Jean Paul LECLERE

- tel : 06 11 26 49 62
- E-mail : ommeray@orange.fr

Hors concours :

- - les premiers prix sont hors concours 2 ans,
- - les seconds prix sont hors concours 1 an.

- 9 – Journées du Patrimoine

En 2014, le Syndicat a participé pour la 4ème fois aux Journées du Patrimoine pour faire découvrir le site de Bataville.

Le syndicat renouvelle sa participation pour les journées 2015 qui auront lieu le 19 et 20 septembre.

- 10 - Subventions

Pour favoriser l'organisation de plusieurs manifestations qui se déroulent sur le territoire des communes, l'association subventionnera cette année, après débats et vote :

- une subvention de 150 € pour le foyer rural de Maizières les Vic qui organise son 6^{ème} festival « Chansons mêlées » et souhaite pouvoir programmer à côté des artistes un peu plus connus.
- une subvention de 150 € pour la Chorale Mélodie qui fête ses 30 ans et qui organise différentes manifestations et concerts les 02 et 03 octobre.

- 11 – Cotisations

Pour financer les dépenses, le syndicat fera une demande de subvention au Conseil Général et demandera une cotisation aux communes ; le montant de la cotisation est maintenu à 0.50 € par habitant.

La cotisation par commune se répartit de la manière suivante :

Communes	Nbre habitants	base	Cotisation 2014
BOURDONNAY	264	0.50	132.00 €
FOULCREY	196	0.50	98.00 €
LAGARDE	180	0.50	90,00 €
MAIZIERES LES VIC	514	0.50	257.00 €
MOUSSEY	639	0.50	319.50 €
OMMERAY	107	0.50	53,50 €
RECHICOURT LE CHÂTEAU	618	0.50	309,00 €
total	2518		1259,00 €

- 12 - Divers

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Serge ZIEGLER déclare la séance levée à 21 heures 15.

Lagarde, le 12 mars 2015

Le président

Le secrétaire

Serge Ziegler

Jean-Paul Leclere

Personnes présentes :

- Mme CHONT Françoise (Ommeray)
- M. LECLERE Jean Paul (Ommeray)
- M. KELLE Gérard (maire de Réchicourt le Château)
- Mme LECRIVAIN Chantal (Réchicourt le Château)
- Mme RICHE Marie Line (Réchicourt le Château)
- M. LEROY Jean-Paul (maire de Moussey)
- Mme MARCHAL Patricia (Moussey)
- Mme LUKAS Monique (Avricourt)
- Mme MARIN Blandine (Bourdonnay)
- M. SCHUTZ Robert (maire de Foulcrey)
- Mme FARAT Danielle (Foulcrey)
- M. BUCK Jean-Pierre (Foulcrey)
- Mme MULLER Josiane (Maizières les Vic)
- Mme BERNIER Solange (Maizières les Vic)
- Mme GREBIL Edith (Maizières les Vic)
- M. GUISE Alain (maire de Maizières les Vic)
- M. ZIEGLER Serge (maire de Lagarde)

Personnes invitées :

- M. PERRIN André - Conseiller Général du canton de Réchicourt le Château

Personnes excusées :

- Monsieur Philippe LEROY